

Image not found or type unknown



Vente maison achetée en commun 50% 50%

Par **gyswing**, le **04/08/2015 à 19:11**

Bonjour. Je suis propriétaire de 50% (acte notarié) d'une maison achetée en commun avec mon ex concubain. je l'occupe à temps plein avec notre fils(6ans) dont j'ai la garde par décision de justice. Mon ex concubain veut m'obliger à racheter sa part.
- Peut il m'y contraindre ?
- Peut il m'expulser ?
- quels sont mes droits ?
Merci